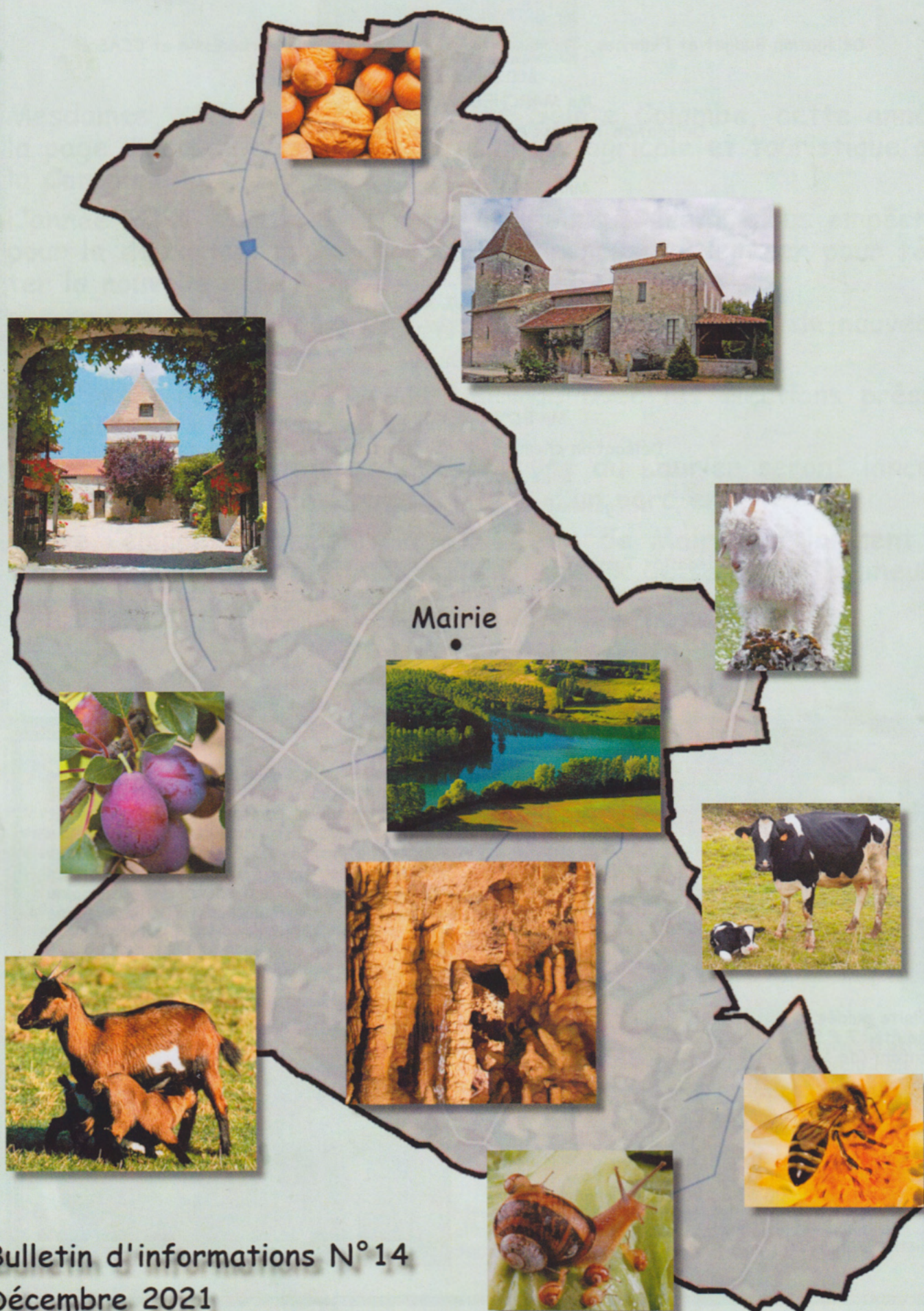
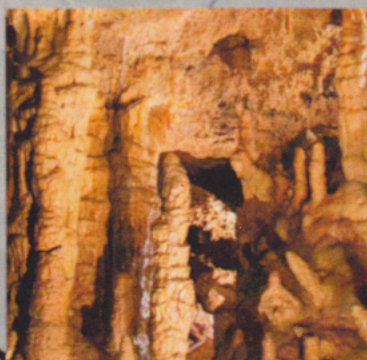


# Sainte Colombe de Villeneuve



Mairie



# LE CONSEIL MUNICIPAL

## LE MAIRE

Mr BRUYERE MICHEL

Délégation Budget et Finances, Travaux et Bâtiments, Chemins et urbanisme et CCAS

## 1er AJOINT

Mr MARCHESAN Jérôme

Délégation Travaux et Bâtiments, chemins, CCAS.

## 2ème ADJOINTE

Mme GHILARDI Michèle

Délégation Budget et Finances, chemins.

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Mr JOURD'HUI Xavier

Délégation Travaux et Bâtiments.

Mme LAGO Amélie

Délégation Budget et Finances, CCAS.

Mr BONDUES Joël

Délégation chemins, CCAS et urbanisme.

Mme CALVET Sylvie

Délégation Budget et Finances, CCAS.

Mr BARBES Xavier

Délégation Travaux et Bâtiments, chemins et urbanisme.

Mr BOURLANGE Jean-Marc

Délégation Budget et Finances, Travaux et Bâtiments.

Mr TEYSSEBRE Thibaut

Délégation chemins et urbanisme.



## La grotte de Lastournelle



Mon grand-père, Joseph Brys est parti de son Pas-de-Calais natal et s'est installé comme agriculteur dans le Lot-et-Garonne. Il a acheté la ferme de Lastournelle. Il a découvert l'entrée de la grotte et a fait les aménagements pour ouvrir au public en 1957. Cette grotte est donc un patrimoine naturel souterrain mais aussi un patrimoine familial hors du commun. Au plaisir de vous accueillir, Sylvie Crozat

### Visite guidée traditionnelle

Adulte : 7 € 50

Enfant (de 4 à 14 ans) : 5€

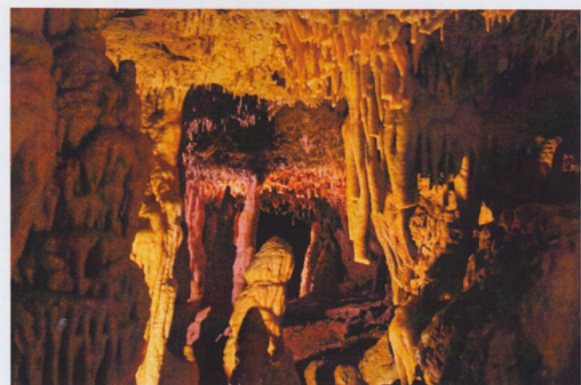
### Animation ou Atelier

Tarif unique : 7 € par participants

### Groupe

Nous contacter par téléphone au 05 53 40 08 09, 06 63 88 90 60 ou par mail [contact@grotte-de-lastournelle.fr](mailto:contact@grotte-de-lastournelle.fr)

[Pass sanitaire obligatoire](#)



Bonjour,



Mesdames, Messieurs habitants de Sainte Colombe, cette année la page d'accueil représente la richesse agricole et touristique de la Commune.

L'année 2021 s'achève, le covid, toujours présent, nous empêche pour la deuxième année consécutive de nous rassembler pour fêter la nouvelle année 2022.

De ce fait la cérémonie des vœux de la commune est de nouveau compromise.

2022 sera intense au niveau politique avec les élections présidentielle et législative.

Les travaux de restauration de l'église du Laurier seront lancés l'année qui arrive, ainsi que le projet d'un parc enfant.

Toute l'équipe municipale, la secrétaire de Mairie se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé de bonheur, joie de vivre pour cette nouvelle année 2022.

BRUYERE Michel

#### INFORMATION POUR LA JEUNESSE

##### LE SERVICE CIVIQUE :

C'est un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général. L'objectif principal est de proposer aux jeunes un nouveau cadre d'engagement au sein des armées, directions et service. Le Public visé : tous les jeunes de 16 à 25ans sans condition de diplôme, seuls comptent le savoir être et la motivation.

##### LE SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE :

C'est un dispositif visant à favoriser l'accès à l'emploi durable par le biais d'une formation humaine, comportementale, citoyenne et professionnelle dans un cadre militaire. Le but n'est pas de former des militaires mais de donner aux jeunes volontaires les outils nécessaires à l'insertion professionnelle. Le SMV s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 25ans de nationalité française, peu ou pas diplômés et à la recherche d'un « nouveau départ ».

##### LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL :

Il s'adresse à tous les jeunes entre 15 et 18 ans s'inscrivant dans la continuité du parcours citoyen . Il offre l'opportunité de : renforcer la cohésion nationale en développant une culture de l'engagement. Garantir un brassage social et territorial de l'ensemble d'une classe d'âge. Accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Valoriser les territoires, leur dynamique et leur patrimoine culturel. Le SNU remplacera au terme de son extension à l'ensemble d'une classe d'âge , la journée de Défense et citoyenneté .

##### LE RECENSEMENT :

Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Cette démarche est obligatoire. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

# Que fait un maire ?

Rappel : le maire est élu par les habitants de la **commune**.  
Il la dirige avec les conseillers municipaux (*lire nos 6 151 et 6 154*).

## Il représente le pays

Dans sa commune, le maire représente l'**État**. C'est pour cela qu'il y a, à la mairie, 3 **symboles** de la République française : la photo du président, la statue de Marianne et un drapeau bleu, blanc, rouge accroché au **fronton**. Le maire doit faire respecter les **lois** du pays dans sa commune.



## Il assure la sécurité des habitants

Le maire est chargé de faire régner l'ordre dans sa commune. Il peut publier des « arrêtés municipaux » : des règles pour, par exemple, interdire un rassemblement ou la baignade dans un lac, organiser la circulation et le **stationnement** des véhicules...

Il décide des précautions à prendre pour éviter les accidents dans la rue ou dans les équipements de la commune. Il organise les secours en cas d'inondation ou d'incendie.



## Il dépense de l'argent pour faire vivre la commune

La commune reçoit de l'argent de l'État, et des habitants grâce aux **impôts**. Le maire choisit d'utiliser cet argent pour les écoles publiques, les services aux personnes (ex. : servir des repas aux personnes âgées, transporter les écoliers), pour aider les **associations**, pour construire des équipements (ex. : stade, gymnase, bibliothèque)...



## Il dirige des employés

Le maire est le chef des personnes qui travaillent pour la commune : jardiniers, éboueurs, cuisiniers de cantines, chauffeurs de bus... Il est aussi le chef de la police municipale.



## Le travail du conseil municipal

Le rôle du conseil municipal est de voter les décisions pour la commune (budget, montant des impôts, travaux à prévoir dans la commune...). Ses délibérations sont affichées à la mairie. Voici un exemple.

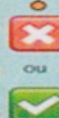
### Un projet

Le conseil municipal étudie des projets pour la commune. Cela peut être une proposition du maire ou d'un conseiller municipal (embaucher un jardinier, par exemple), une demande de subvention d'une association ou d'une entreprise (une association de jeunes veut créer un skatepark dans la commune, par exemple)...



### Un choix

Le projet n'intéresse pas le conseil municipal : il le rejette.  
ou  
Le projet l'intéresse : des conseillers sont chargés de l'étudier.  
> Où installer le skatepark ?  
> Combien va-t-il coûter ?...



### Adjoints

Ils sont élus par le conseil municipal. Ils peuvent remplacer le maire quand il est absent.

### Taille

Plus la commune est grande, plus les membres du conseil municipal sont nombreux.



### Un vote

Le dossier du skatepark est présenté à l'ensemble du conseil municipal. Les conseillers votent oui ou non. Pour qu'il soit créé, il faut que le projet obtienne la **majorité absolue**.

### Budget

Le maire propose chaque année un budget pour la commune. Ce document définit les **recettes** et les dépenses.

#### Recettes

- impôts
- billets d'entrée de la piscine...

#### Dépenses

- subventions à des associations
- travaux à l'école
- emploi d'un nouveau policier municipal...

Il faut faire des choix : par exemple, veut-on dépenser plus pour l'école ou pour employer un nouveau jardinier ? Les conseillers débattent et votent.

### Public

Le conseil municipal se réunit au minimum tous les 3 mois. Tous les habitants peuvent assister à la séance.

### Une décision

Chaque décision prise par le conseil municipal s'appelle une délibération. Elle est ensuite affichée.



Ta fac à  
Villeneuve !



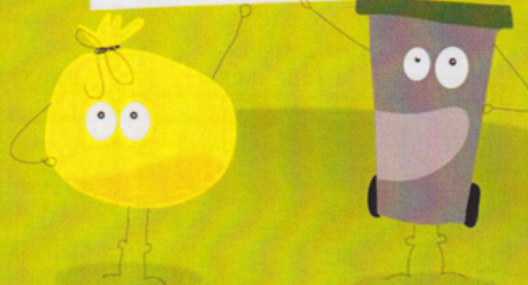
C'est quoi ?  
Pour qui ?  
Comment ?

Toutes les infos sur  
[www.grand-villeneuvois.fr](http://www.grand-villeneuvois.fr)



# La redevance incitative

Trions mieux,  
payons juste !



mission locale  
du pays villeneuvois

Le PG des 16-25 ANS  
NI SCOLARISÉS, NI ÉTUDIANTS

COACHING

ACCUEIL BRANCHÉ

CONSEILS DE PROS

Tu recherches un emploi, un contrat  
d'apprentissage ou une formation ?

Tu ne sais pas quoi faire ?

Tu as des questions sur le logement,  
la santé ou la mobilité ?

**Alors, viens à la Mission Locale  
du Pays Villeneuvois !**

Villeneuve-sur-Lot : 8, rue de Casseneuil  
du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h  
Fumel : rue du chemin rouge  
du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h  
05.53.40.06.02

[www.mlpv47.org](https://www.mlpv47.org) - [accueil@mlpv47.org](mailto:accueil@mlpv47.org)

## ANIMAUX ET VÉGÉTAUX DANGEREUX POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES À NOTRE PORTE !



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND VILLENEUVOIS  
[www.grand-villeneuvois.fr](http://www.grand-villeneuvois.fr)

TOUS LES  
EMBALLAGES  
SE TRIENT



UNE QUESTION ? Contactez votre animateur de tri au 05 53 71 96 51 / [animateurs@grand-villeneuvois.fr](mailto:animateurs@grand-villeneuvois.fr)

En doute ? Flashy-moi pour télécharger l'application Guide du tri  
[www.grand-villeneuvois.fr](http://www.grand-villeneuvois.fr)

CITEO

## Lutte contre le bruit dans le Lot et Garonne

Pour tous les travaux qui font du bruit il est important  
de respecter les horaires autorisés pour la tranquillité  
de tous et le respect des voisins.

Du lundi au vendredi

8h30 à 12h30

14h00 à 19h30

le samedi

9h00 à 12h00

15h00 à 19h00

le dimanche et les jours fériés

10h00 à 12h00

## RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Par arrêté du 24/09/2021 la préfecture a reconnu l'état de catastrophe naturelle sur la commune de Sainte Colombe de Villeneuve pour Inondations et coulées de boue du 21/07/2021.

Les administrés qui se sont inscrits à la Mairie ont été prévenus le jour même pour pouvoir faire leurs démarches.



## RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

## Entreprises spécialisées dans l'éradication des nids de frelons asiatiques et autres nuisibles.

CH3D à PONT DU CASSE : 05 53 47 14 77

DIRECT NUISIBLES à BIAS : 06 08 87 02 70

NEUTRAL 47 à STE LIVRADE SUR LOT : 06 61 92 86 70

STOP GUEPES ET FRELONS : 06 52 38 35 18



Abeille domestique  
(Apis mellifera)



Bourdon terrestre  
(Bombus terrestris)



Guêpe commune  
(Vespula vulgaris)



Frelon européen  
(Vespa crabro)



Frelon asiatique  
(Vespa velutina)



Sainte Colombe de Villeneuve, sous l'impulsion de " gens motivés" et aidés en cela par Mr Le Maire s'est doté d'un club de Marche Pédestre - Marche Nordique et de VTT Randonnée. Le RANDO CLUB SAINTE COLOMBE de VILLENEUVE. Le R.C.S.C.V.

Ce club bénéficie d'un local très agréable permettant de faire les réunions et surtout de préparer les collations nécessaires après l'effort (Tasse de thé pour les marcheurs, chocolat chaud et gouter pour les jeunes). Ste Colombe est naturellement un lieu de rencontre et l'idéal pour la randonnée pédestre ou la randonnée VTT ( beaucoup de clubs s'y donnent Rendez-vous ! ) De très beaux sentiers et chemin rayonnent tout autour de la commune. Ne pas oublier qu'il est un lieu de passage des marcheurs du fameux GR 65 : Le Chemin de Compostelle. La partie autour du lac, vers les grottes de Lastournelles, est très empruntée.

C'est un club plein d'ambitions qui propose aux enfants de 8 à 16 ans, de découvrir dans cet univers les joies d'un sport de nature, encadrés par des moniteurs certifiés et des accompagnants. Nos jeunes vététistes arpentent avec plaisir tous les samedi après midi, les chemins, les petits

sentiers qui serpentent dans les bois et les montées techniques. Nous remercions tous les propriétaires qui permettent le passage sur leur terre et nous espérons que d'autres nous le permettront, ceci permet de varier les parcours. L'école de VTT est conviviale et de nombreuses sorties ont été faites durant l'année passée. La sortie NERAC MEZIN avec la visite offerte du musée du bouchon, le pique-nique au jardin paysagé et le retour dans le petit train touristique a été un très bon moment pour tous. Le raid Monflanquin Lacapelle Biron avec l'après midi a Parc en Ciel, la journée découverte du lac d'Arrasse, la visite pédagogique de Casseneuil sont des exemples des excursions réalisées !.

Les adultes en VTT ou VTTAE partent le dimanche matin pour des expéditions plus sportives ou plus paisibles pour d'autres.

Si vous aimez faire une activité de plein air pourquoi ne pas vous joindre à la section Randonnée Pédestre du RCSCV .

Bientôt 2 jours de balades vont être proposés ! Pour tous renseignements sur le RANDO CLUB STE COLOMBE de VILLENEUVE Patrick DEBELMAS AU

06 20 62 58 10. ON VOUS ATTEND !!



# LES ENTREPRISES SUR SAINTE COLOMBE DE VILLENEUVE

ASSISTANTE  
MATERNELLE

Mme MURAT Muriel  
07 82 49 41 04  
05 53 40 01 51



PRUNES BARBES

Xavier BARBES,

06 86 25 34 57

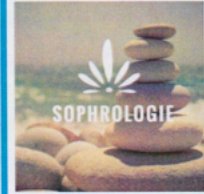
Pruniculteur sur la  
commune.



ODE LACROIX

Sophrologue  
Caycedien

06 49 63 89 91



**SMO FACADES**

Traitement technique des façades

SAINT MARTIN Olivier

Bel Air Bas 47300 STE

COLOMBE DE VILLENEUVE

06 08 25 82 64

CARO' Légumes

Lieu dit Rajade

47300 Ste Colombe  
de Villeneuve

06 79 50 01 58

Boutique de Fruits  
et Légumes



**GONZALES César**

Maçon + Divers Travaux

06 63 95 63 82

Mr VIGOUROUX Patrick

Plomberie Chauffage

06 32 96 97 12

Gaëc des Jumeaux

Visite possible sur

rendez- vous. Contact

TEYSSEDE

Thibaut

06 83 53 98 16

Vente caissette de veau/  
bovin 10 kg élevage blonde  
d'aquitaine de la ferme



Mme LACOMBE Audrey

Mandataire Immobilier iadfrance.fr

06 64 75 82 90

audrey.lacombe@iadfrance.fr

Sarl LACOMBE Jean Luc

Plaquiste Jointeur

05 53 49 37 21

06 66 98 58 67



ASSISTANTE

MATERNELLE

Mme VENTURINI  
Mélania

06 26 46 12 23



Une idée, une création!!!

Lafol'idée

Création de panières, lingettes lavables,  
coffrets naissance, sacs, faire-part, carte  
de remerciement...

Retrouvez nos créations sur Facebook:  
Lafol'idée

06 26 46 12 23

DOMAINE DE VILLOT

Séverine et Fred

1540 route de Cazeneuve

47300 Ste Colombe de Ville-  
neuve

05 53 01 65 35

06 62 07 54 11



Miellerie de « Cadet »



06.70.21.53.61

« Richanton »

Sainte Colombe de Villeneuve

# LES ASSOCIATIONS DE SAINTE-COLOMBE-DE-VILLENEUVE ET ALENTOURS



## RAN DO CLUB STE COLOMBE DE VILLENEUVE

Président : M. DELMAS Patrick  
3016 route de la Vallée du Mail Castelcu-  
lier  
47300 Sainte Colombe de Villeneuve  
Tel : 06 84 38 45 29



## THEATRE DE LA DECOUVERTE :

Présidente : Mme HAOUALI Fati  
6 Résidence du Lot  
47110 Sainte Livrade Sur Lot  
Tél : 06 10 19 67 54

## SOCIETE DE CHASSE :

Président : M. TEYSSEDE Sébastien  
893 route des grottes de Lastournelle  
47300 Ste Colombe de Villeneuve  
Tél : 05 53 49 26 08

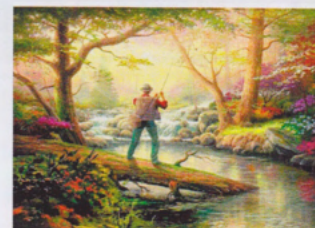


## PATURE NATURE MOHAIR

500 chemin de Tourral  
47300 Ste Colombe de Villeneuve  
Tél : 06 82 53 02 60

## CIVAM DE STE COLOMBE : (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural).

Président : M. RAPHALEN Daniel  
Tél : 06 33 33 06 76  
ou 06 31 83 54 61  
civam.peche@gmail.com



## ASA DE VILLENEUVE SUD

Président : M ENJALBERT Jérôme  
500 chemin de la Citadelle  
47300 Ste Colombe de Villeneuve  
Tél : 06 07 97 56 88

## CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE :

Présidente : Mme COUDERC Martine  
Allée du Pech 47300 PUJOLS  
Tél : 05 53 72 03 28  
06 95 71 86 81



## LA COUR DES MARRONNIERS (Anciens Elèves) :

Présidente : Mme OURABAH Annie  
303 route du lac  
47300 Ste Colombe de Villeneuve  
Tél : 05 53 40 00 27

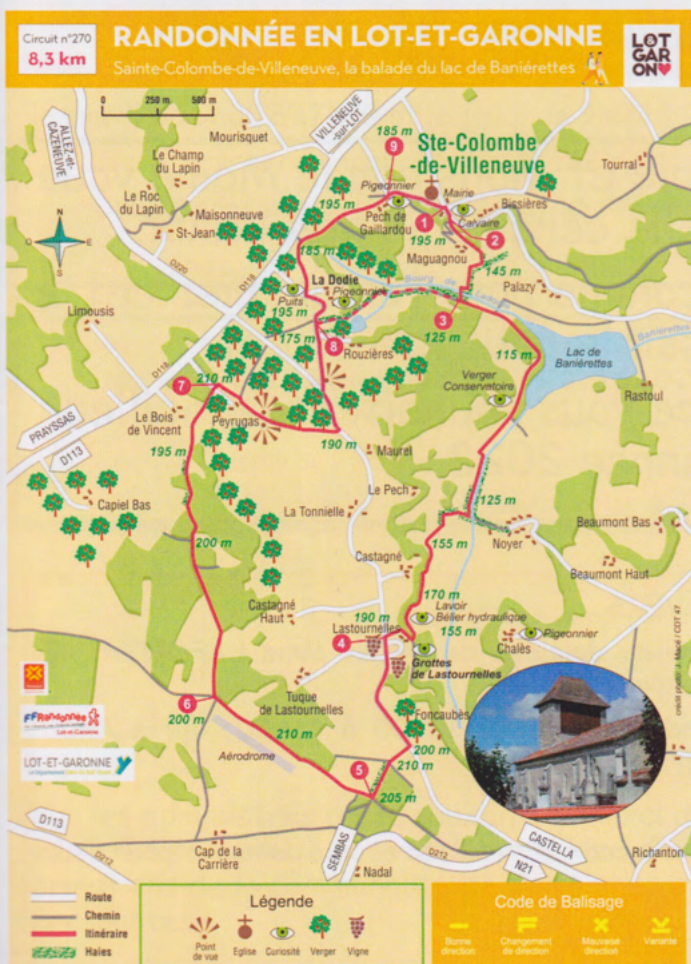
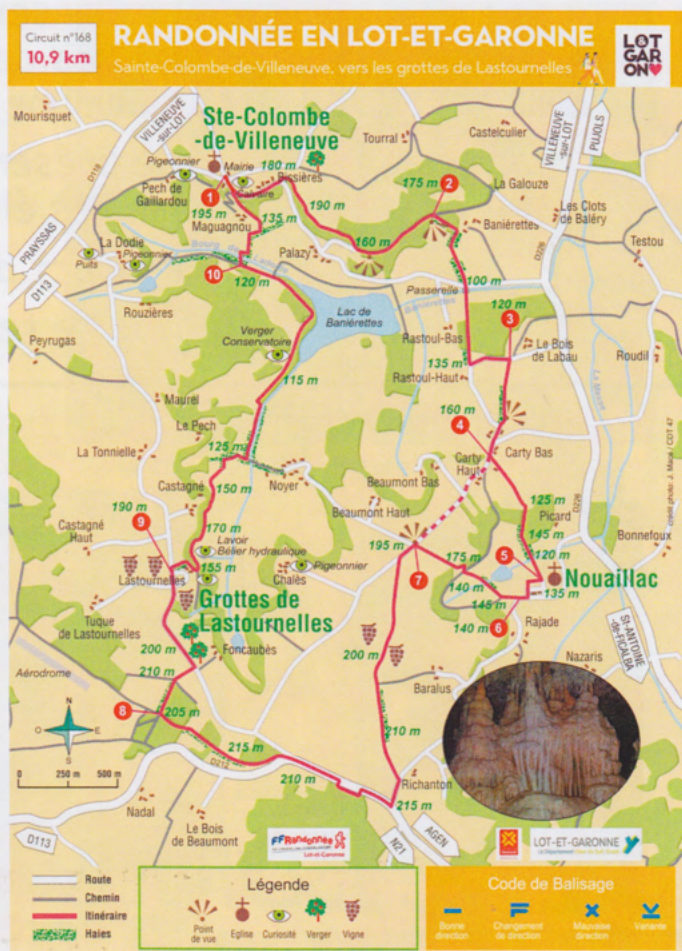
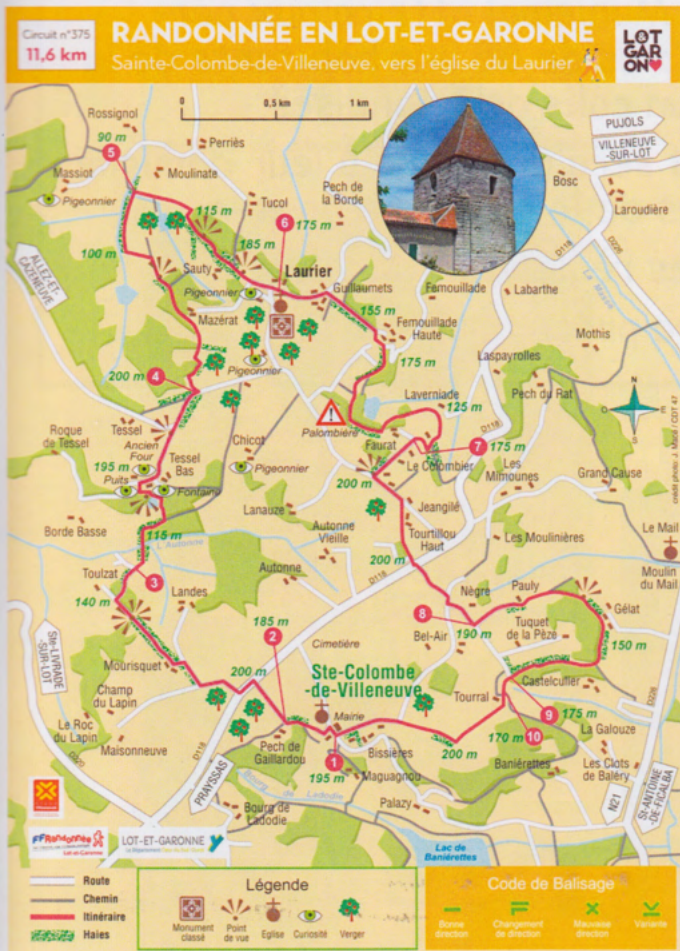
## CLUB DES AINES RURAUX EN COLLABORATION AVEC LA COMMUNE D'ALLEZ ET CAZENEUVE

Mme CLERC Ginette  
Tél : 06 12 09 53 17





# Cartes chemins de randonnée



À Sainte Colombe de Villeneuve, vous pouvez randonner sur 4 sentiers balisés, soit 34 km de marche au total. Parmi ces sentiers, 4 possèdent un tracé GPS, ce qui vous permet grâce à l'application de les parcourir facilement. Le long de ces randonnées pédestres vous pourrez découvrir de nombreux éléments du terroir local : Patrimoine bâti, réserves naturelles, produits locaux, ...

[www.sentiers-en-France.eu](http://www.sentiers-en-France.eu)

## POUR NOS AINES



Le Conseil Municipal offrira aux personnes de plus de 65 ans habitants de la commune un colis de friandises.

Ce présent sera distribué à leur domicile par les élus de la commune dans le respect des règles sanitaires.

La distribution se fera prochainement.



Chaque année l'équipe municipale et Monsieur le Maire vous conviaient à la traditionnelle cérémonie des Vœux.

Malheureusement pour 2022 comme pour l'an dernier cette invitation n'est pas possible pour le moment.

L'ensemble des Elus et le Maire vous souhaitent le meilleur pour cette année 2022.

## FAIT DIVERS

Le 1er novembre 2021 un incendie s'est déclaré au domicile de Mr et Mme LAFONTAINE au lieu dit Beaumont à Sainte Colombe de Villeneuve.

Les pompiers sont intervenu rapidement, l'incendie à duré de 12h00 à 16h00; après 4h00 d'intervention les pompiers ont réussi à maitriser le sinistre.

Le couple à été relogé au domaine de Villot.

Nous tenons à remercier chaleureusement les nouveaux propriétaires du domaine pour leur générosité.

# Travaux en cours de réalisation

## ARE DE JEUX

Commune de sainte colombe de Villeneuve



Murette de l'église du Laurier



Eclairage arrêt de bus



Poubelle église du Laurier

### Distribution des sacs poubelles jaunes

Durant les permanences d'ouverture au public  
le mardi de 9h00 à 17h00 et le jeudi de 9h00 à 12h00 et  
le vendredi matin de 9h00 à 12h00  
Deux rouleaux par foyer en fonction des stocks  
de la mairie.

### POINT DE COLLECTE VÊTEMENTS ET JEUX ET DIVERS A LA MAIRIE

Pour diverses associations du Lot et Garonne nous organisons un point de collecte de vêtements et jeux et divers à la mairie. La secrétaire fera le lien pour pouvoir donner ces dons au plus grand nombre.

### INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Mairie : 1 place Roger et Inès Durey 47300 SAINTE COLOMBE DE VILLENEUVE

Tel : 05 53 40 00 75 [m.ste.colombe.villeneuve@collectivite47.fr](mailto:m.ste.colombe.villeneuve@collectivite47.fr)

Horaires de la Mairie : Le mardi de 9h00 à 17h00 sans interruption

Le jeudi et le vendredi de 9h00 à 12h00

### LE POINT LECTURE DE LA COMMUNE DE SAINTE COLOMBE DE VILLENEUVE

Prêt d'ouvrage gratuit auprès des lecteurs

Ouvert le samedi de 14h00 à 17h00

Mme D'ATHIS Claude 06 07 05 71 75



### POINT INFORMATION :

Pour les administrés qui le souhaitent merci de transmettre votre mail au secrétariat de mairie. La secrétaire vous adressera les informations du village par mail mais aussi les informations de la communauté de Communes et diverses informations qui peuvent être intéressantes.

